

**RAPPORT**  
**SUR LA SITUATION DES ARCHIVES**  
**Exercice 1892**  
**Par Paul Laurent, Archiviste en Chef**

*Local*

Lors de sa visite du 12 mai dernier, la Commission départementale a reconnu la nécessité d'approprier le bureau des Archives réservé au public, par la réfection du plafond, la peinture des boiseries et le renouvellement de la tapisserie.

M. l'Architecte du département doit vous présenter un rapport à ce sujet.

Il y aurait lieu également de remplacer le poêle de ce bureau.

*Réintégrations d'archives*

Archives judiciaires

Les archives provenant de l'ancienne justice d'Euilly ont été réintégrées au dépôt départemental. Elles comprennent 26 liasses, registres ou cahiers, de 1585 à 1790.

Archives paroissiales

Douze liasses de titres relatifs aux fabriques d'Alland'Huy, Coulommes et Rilly-aux-Oies (1555-1792) ont été réunies aux collections de la série G.

Archives domaniales

M. le Directeur général des Domaines a autorisé, le 21 mai dernier, le transfert aux Archives de 104 registres (1718-1790) appartenant au bureau de Mézières et à celui de Mohon supprimé.

J'ai rencontré, dans quelques autres recettes des domaines (Mouzon, Carignan, Rethel, Novion-Porcien et Rumigny) environ 450 registres et plusieurs liasses de parchemins antérieurs à 1790, qui pourraient aussi être déposés aux Archives du département.

*Versements de papiers*

Des versements de papiers administratifs ont été effectués par les bureaux de la Préfecture (1,077 liasses et 22 registres), le Service vicinal (18 liasses et 9 registres) et la Trésorerie générale (1,407 liasses, registres, rôles et états divers).

### *Classement, rédaction et impression de l'inventaire*

Les articles suivants de l'inventaire ont été classés, rédigés ou révisés par l'Archiviste :

Tome III : fin de la série C et série D (68 art. rédigés).

Tome III, série E supplément : villes de Givet (293 art. rédigés, de Rethel (475 art. révisés), de Charleville et de Sedan (classement sommaire de plus de 800 art.).

Tome IV, série H supplément : hospices de Charleville et de Château-Porcien (136 art. rédigés).

Les feuilles 20 et 21 du tome III, 7 et 8 du tome III supplément et 1 à 4 du tome IV supplément, ont été imprimées.

### *Travail de l'archiviste-adjoint*

M. Kèwe continue, avec la même activité, la mise en ordre de archives modernes, travail long et minutieux, qui ne consiste pas, comme on le croit généralement, à déposer simplement sur les rayons les papiers tels qu'ils sont versés par les Services administratifs.

Le classement des bureaux ne correspondant pas à celui des Archives, il faut répartir chaque affaire, chaque pièce, pour ainsi dire, entre les nombreuses subdivisions des séries créées par la circulaire ministérielle du 24 avril 1841.

### *Dépouillement extraordinaire des archives*

Le classement des archives de l'an 8 à 1840 a dû être suspendu, par suite de l'importance des versements faits par les bureaux de la Préfecture.

Pour éviter l'encombrement, il a été urgent de procéder, même en dehors des heures de bureau, à une révision générale des dossiers périmés.

Il a été mis à part 312 registres et 707 liasses de papiers inutiles, pour une vente ultérieure.

### *Recherches et communications de pièces*

Du 1<sup>er</sup> juillet 1891 au 30 juin 1892, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées au chiffre de 586.

### *Expéditions de pièces*

Il a été délivré 18 rôles d'expéditions de pièces modernes à O Fr. 75 c, soit 13 Fr. 50 au profit du Département.

Six rôles ont été délivrés gratuitement, pour le service militaire.

### *Vente de l'inventaire*

M. Ruben, libraire à Charleville, a remis aux Archives les exemplaires de l'inventaire qu'il avait en dépôt.

M. René, libraire à Mézières, qui reste seul dépositaire, a vendu deux exemplaires du tome I et quatre du tome IV, pour le prix total de 56 Fr., déduction faite de la remise de 20./0.

Il y a actuellement en dépôt, chez M. René, quatre exemplaires du tome I et six exemplaires du tome IV de l'inventaire.

### *Bibliothèque administrative*

M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu mettre à la disposition de la bibliothèque des Archives, divers volumes formant, pour la plupart, la suite des tomes envoyés précédemment. Ils ont été inscrits au catalogue de la bibliothèque administrative.

J'ai pu acheter un assez grand nombre d'ouvrage d'histoire locale ; ils contribuent à augmenter la Bibliothèque ardennaise en voie de formation, qui s'accroîtra encore, je l'espère, grâce aux libéralités des érudits et des auteurs originaires du département.

M. Jadart a offert à la bibliothèque des Archives sa Bibliographie de Saint Rémi et sa notice sur les peintres Nicolas et Jacques Wilbault, de Château-Porcien.

M. le Dr Vincent a fait don de sept estampages qui ont servis à l'exécution des planches de son intéressant ouvrage sur les Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers.

### *Archives des Sous-Préfectures*

Le classement des archives des Sous-Préfectures de Rethel et de Vouziers, sur les rayons construits dernièrement, vient d'être terminé. Ces rayons menaçaient d'être insuffisants ; mais en retirant régulièrement, chaque année, les rôles et les journaux à souche ayant plus de trente ans, il ne sera pas nécessaire d'établir de nouveaux rayons.

En somme, la situation des archives des diverses Sous-Préfectures du département est aussi satisfaisante que possible.

### *Archives communales*

Givet : L'inventaire des archives anciennes de Givet a été rédigé ; il comprend : série BB (1 art.) CC (8 art.) ; DD (17 art.) ; EE (3 art.) ; FF (7 art.) ; GG (254 art.) ; HH (2 art.) ; et II (1 art.). Il sera livré à l'impression quand le catalogue des autres communes du canton sera achevé.

Rocroi : L'inventaire des séries AA-EE des archives de Rocroi, fait par M. le secrétaire de la mairie, a été approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique le 29 octobre 1891, sauf quelques remaniements de détail.

M. le maire de cette ville avait promis de m'adresser la suite de cet inventaire, pour le mois de juillet ; je n'ai encore rien reçu.

Charleville et Sedan : La réorganisation définitive des archives de ces deux villes est entreprise ; leurs dépôts sont forts importants et nécessiteront un travail assez considérable, à Charleville notamment, où les titres anciens ont été trop longtemps négligés.

Rethel : La révision des trois premières séries de l'inventaire rédigé par M. Caruel a été exécutée : série AA (75 art.) ; BB (75 art.) ; CC (325 art.). Cette révision a donné lieu à certaines constatations qui font l'objet d'un rapport spécial.

#### Inspection

J'ai inspecté les archives des communes des cantons du Chesne et de Sedan-Nord ; le compte-rendu de ma vérification sera annexé au présent rapport, avant la session d'août.

#### *Archives hospitalières*

L'inventaire des archives des divers hospices du département, antérieures à 1790, a été continué.

Les titres des hospices de Charleville et de Château-Porcien ont été analysés ; ils forment les art. 1-90 et 91-136 du prochain volume de la série H supplément.

Les quatre premières feuilles de ce volume sont déjà imprimées.

#### *Crédits à inscrire au budget*

En terminant, je vous prierai, Monsieur le Préfet, de vouloir bien maintenir, au budget de 1893, les crédits votés pour l'année 1892.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

**L'Archiviste départemental,  
Inspecteur des Archives communales et  
hospitalières  
Paul LAURENT**